MRC BEAUCE-CENTRE

EXTRAIT DE PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil tenue le 23 novembre 2022 à 19h et à laquelle étaient présents le préfet, Jonathan V. Bolduc, et les conseillers de comté suivants :

Mme Micheline Grenier
mairesse de Saint-Frédéric

M. Jeannot Roy
maire de Saint-Joseph-des-Érables

M. Mario Groleau
maire de Tring-Jonction

M. Sylvain Cloutier
maire de Saint-Jules

M. Serge Vachon
maire de Saint-Joseph-de-Beauce

M. René Leduc
maire de Saint-Séverin

M. Patrice Mathieu
maire de Saint-Odilon-de-Cranbourne

M. Jean-Roch Veilleux
maire de Saint-Alfred

M. Patrick Mathieu
maire suppléant de Beauceville

Étaient également présents à cette session:

M. Jacques Bussières, directeur général et greffier-trésorier, agissait à titre de secrétaire d'assemblée
Mme Marcelle Paradis, directrice générale adjointe

Résolution n° 7464-22

Adoption de la politique FSPS

CONSIDÉRANT QUE pour recevoir le deuxième versement de 40% de la part du FRR 2022-2023, la MRC Beauce-Centre doit adopter par résolution, ses priorités d'intervention pour l'année 2023-2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Groleau et résolu à l'unanimité des membres présents du conseil que la MRC Beauce-Centre adopte les priorités d'intervention pour l'année 2023-2024 telles que présentées en annexe.

Résolution adoptée à l'unanimité

Le procès-verbal de cette séance n'a pas été adopté par le conseil.

Copie certifiée conforme

Beauceville, le 29 novembre 2022

Le Directeur général

JACQUES BUSSIÈRES

111A, 107e Rue
Beauceville (QUÉBEC) G5X 2P9
(418) 774-9828
mrcrc@beaucerc.com